



Bulletin Winkelois 2022



INDEX

LE MOT DU MAIRE.....	3
TRAVAUX A LA MAIRIE.....	4
RUE DE LUCELLE.....	5
RUE DE LA CHAPELLE.....	5
COFFRET EBOO.....	6
ÉCLAIRAGE PUBLIC À LED.....	7
PRESBYTÈRE.....	8
LOCATION.....	8
NETTOYAGE DES GOUTTIÈRES DE L'ÉGLISE.....	9
NOUVELLES SIGNALISATIONS.....	10
BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE WARTH.....	11
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE.....	12
ACTUALITÉ DE LA FORÊT COMMUNALE.....	13
L'UPE2A, kézako ?.....	14
ÉCOLE ARCABAS.....	15
WEYERLA.....	16
TARIFS DU BOIS D'AFFOUAGE ET DE CHAUFFAGE POUR L'ANNÉE 2023.....	16
LOCATION DE SALLE POLYVALENTE *LA BATTEUSE*	17
LOCATIONS DU CHALET FUSTE.....	17
UN ALÉA MINIER À WINKEL.....	18
FRANCE SERVICES.....	21
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE WINKEL.....	22
CONDITIONS POUR DONNER SON SANG.....	23
GUERRE EN UKRAINE ET ASILE À DES FAMILLES.....	23
VÉLO CLUB.....	24
HAUT – RHIN PROPRE.....	26
PLANTES INVASIVES.....	26
OPÉRATION BRIOCHES.....	27
ASSOCIATION MIEUX VIVRE À ST MORAND EHPAD SAINT MORAND ALTKIRCH.....	27
INCIVILITÉS AU CIMETIÈRE.....	27
MISSION LOCALE.....	28
ÉTAT CIVIL 2022.....	29
Ils nous ont rejoints :.....	29
Déclarations arrivée / départ.....	29
Mariages :.....	29
Pacs :.....	30
Naissances :.....	30
Ils nous ont quittés :.....	30
GRANDS ANNIVERSAIRES 2023.....	31
GRANDS ANNIVERSAIRES 2022.....	31
POÈME.....	32



LE MOT DU MAIRE

Chères Winkeloises, chers Winkelois

Je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous mes meilleurs vœux de bonheur, de joie, de réussite mais surtout une très bonne santé pour cette nouvelle année 2023.

Je remercie mes adjoints et les élus qui m'entourent et qui s'engagent avec passion pour notre commune et ses habitants. Merci au personnel communal qui nous accompagne au quotidien dans nos missions.

Dans ce bulletin vous trouverez les principales actions menées durant l'année 2022.

Pour la rue de Lucelle, la reprise et l'enfouissement des réseaux secs ont été menés à bien. Les réseaux d'éclairage public, d'électricité, de télécommunication et de la fibre sont maintenant enfouis dans la chaussée, offrant un visuel plus agréable.

La municipalité a également décidé de doter l'ensemble de notre éclairage public de nouvelles têtes munies de lampes LED nettement moins énergivore, l'économie sera conséquente.

Les travaux de construction de la nouvelle école à Ferrette avancent à grands pas. D'ici avril 2023 cela devrait aboutir à la fin des travaux et il est prévu qu'à la rentrée de septembre 2023 les élèves soient accueillis dans les nouveaux locaux.

J'en profite pour remercier les enseignants pour leur engagement.

2023 sera une année de continuité et je vais vous exposer nos nouveaux projets. Nous travaillons activement à la poursuite des travaux rue de Lucelle dans le but de réduire la vitesse de traversée du village. Ceci comprend l'aménagement du carrefour Lucelle-Oberlarg-Winkel, la réfection de la chaussée avec élargissement des trottoirs puis le carrefour d'entrée du village et de la rue Principale.

Nous avons mené une réflexion pour créer une aire de jeux pour les tout-petits. Elle sera placée près du terrain de foot et du terrain de basket.

Cette année sera finalisée le règlement du cimetière ainsi que celui du columbarium ; s'ensuivra la mise en place de concessions.

Nous pensons aussi à refaire le mur intermédiaire du cimetière qui présente quelques faiblesses, à rajouter un portail dans le haut et un autre dans le bas afin que notre cimetière soit clos.

Avec l'équipe municipale, nous définissons les priorités des projets en cherchant toujours un équilibre entre la pertinence des attentes des habitants et les projets soutenables financièrement.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre dynamisme ; continuons ainsi afin de faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Votre maire

Agnès LORENTZ

Infos pratiques

Adresse de la mairie :

Mairie de Winkel

28, rue Principale

68480 WINKEL

N° de tél. :

03 89 40 85 34

Adresse mail :

mairiewinkel@orange.fr

Site internet :

winkel.fr

Population totale au 1^{er} janvier 2019 :

312

TRAVAUX A LA MAIRIE

En début d'année avec notre employé communal nous avons entrepris de rénover les locaux de la mairie.



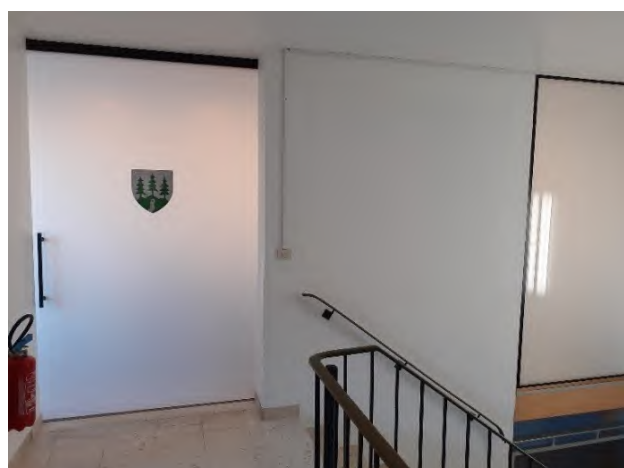
L'ancienne salle de réunion du conseil municipal a été transformée en local pour entreposer les archives avec de nouveaux rayonnages.

Les anciennes moquettes dans diverses pièces ont été enlevées et remplacées par un revêtement de sol vinyle. Dans l'entrée de la mairie le sol a été recouvert par un parquet flottant.

Les murs et plafonds de l'entrée et des autres pièces ont été rafraîchis et repeints en blanc.



La nouvelle salle du conseil municipal a été équipée d'une paroi fixe et d'une porte coulissante en verre, un éclairage à spot LED sur fils tendus et d'une nouvelle table avec les chaises existantes.



Pour un coût total TTC de :.....10 720.77 €
TVA récupérable en 2024.....1 786.80 €
À charge de la commune.....8 933.91 €

RUE DE LUCELLE

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs par la Société SPIE dans la rue de Lucelle sont à présent terminés ; non sans de nombreux problèmes causés par des travaux bâclés. Le nouvel éclairage public est en place.

Voici le coût total du chantier :

Total des factures des entreprises

Spie – RLE – Bruetschy – Rosace – Orange :189 482,09 € TTC

TVA récupérable en 2024 :- 20 472,12 €

Part directement prise en charge par le Territoire d'Énergie Alsace, Anciennement Syndicat d'Électricité

TEA :-25 243,23 €

Subvention pour l'éclairage public :- 15 699,31 €

À charge de la commune :.....128 067,43 €



RUE DE LA CHAPELLE

Au courant du mois d'août, un gros trou est apparu dans la chaussée de la petite ruelle vers la ferme Froehly. C'était dû à l'effondrement de la canalisation d'évacuation des eaux pluviales se rassemblant dans la plaine « Hinter Scheuern ».

La réparation a été effectuée par l'entreprise Bruetschy de Schlierbach.



Voici le coût total TTC du chantier :.....15 852,00 €

TVA récupérable en 2024.....-2 642,00 €

À charge de la commune :.....13 210,00 €

COFFRET EBOO

La commune a été démarchée pour l'installation d'un coffret EBOO.

Ce coffret permet à la commune d'être reliée automatiquement au service de secours du SAMU. Ils peuvent à tout moment intervenir en éclairant le terrain de foot à distance et consulter les informations météorologiques locales pour permettre l'atterrissage de l'hélicoptère des secours du SAMU.

Ceci est surtout valable pour une intervention de nuit.

Car de nuit, sans éclairage, l'hélicoptère du SAMU ne peut pas atterrir, donc il ne décollera pas de sa base pour rejoindre notre commune.

La possibilité de déclencher l'allumage des projecteurs manuellement par une personne de la commune existe également.

Le conseil municipal a trouvé que cette installation était importante pour notre village mais également pour les villages alentours et la décision a été prise d'autoriser les travaux.

Coût TTC de l'installation :.....	5 536,40 €
TVA récupérable en 2024.....	- 922,75 €
Subvention de la CEA de 60 %.....	- 2 768,00 €
À notre charge.....	<u>1 845,65 €</u>
Coût TTC du coffret EBOO :	3 540,00 €
TVA récupérable en 2024	-590,00 €
Subvention de la CEA de 40 %	-1 180,00 €
Part prise en charge par la CCS	-885,00 €
À notre charge	<u>885,00 €</u>



ÉCLAIRAGE PUBLIC À LED

Afin de réaliser des économies sur notre facture d'électricité, le conseil municipal a décidé de remplacer les têtes des mats de l'éclairage public et de les munir de lampes LED.

Cette opération a débuté au mois d'août et se terminera en début d'année.



Coût TTC de l'opération :	23 980,80 €
TVA récupérable en 2025	- 3 277,40 €
Prime CEE d'EDF	-2 558,00 €
Subvention du TEA (50 % de 20 703,40 €)	<u>-10 351,70 €</u>
À notre charge :	<u>7 793,70 €</u>

Voici une petite constatation concernant uniquement l'éclairage public :

Facture du mois de mai 20223 141,00 €

Facture du mois de novembre 20222 318,00 €

Ce qui nous donne déjà une économie de 823 €, en sachant que les LED ne sont en place que depuis le mois d'août et qu'il reste 2 rues à terminer.

Nous avons pris la décision de ne pas éteindre l'éclairage public durant la nuit au vu de la future et conséquente économie que nous réaliserons

PRESBYTÈRE

Depuis le décès de l'abbé Messerlin, prêtre coopérateur, le presbytère n'est plus habité par un prêtre ni utilisé pour le culte.

De juin 2021 à juillet 2022 il a été loué à M. Louzi par bail précaire.

Pour libérer le sous-sol du presbytère, la commune a proposé au conseil de fabrique la mise à disposition de la salle de motricité au sous-sol de l'ancien bâtiment de l'école. Cette solution a été acceptée par le conseil de fabrique qui a pris une délibération en ce sens mais aussi pour demander la désaffectation du bâtiment presbytère.

À la suite de cela, le conseil municipal a pu délibérer pour demander la désaffectation du presbytère auprès de l'évêché et auprès de la préfecture.

Le 27 octobre 2022 l'arrêté préfectoral portant sur la désaffectation du presbytère a été acté et transmis au conseil de fabrique et à la mairie.

Après ces démarches, le déménagement de la salle du presbytère vers celle de l'école a eu lieu. Cette salle fera dorénavant office de salle de réunions et pour certains offices religieux.

La municipalité a mis à leur disposition l'ancienne table du conseil.



Le presbytère est désormais loué à Monsieur Reymond Gabriel et Madame Wintenberger Virginie et leurs quatre enfants. Dorénavant les nouveaux locataires auront un bail qui ne sera plus précaire.

LOCATION

À compter du 1er août 2022, nous avons accueilli de nouvelles locataires au 1er étage à gauche de l'ancien bâtiment école. Il s'agit de WERNERT Maëva et SPACK Marie.

Nous leur souhaitons un agréable séjour parmi nous.

NETTOYAGE DES GOUTTIÈRES DE L'ÉGLISE

L'entreprise VOGEL SARL d'Attenschwiller est intervenue pour nettoyer les gouttières de l'église qui, en plusieurs endroits débordaient et salissaient les murs.

Ils ont en même temps remplacé quelques tuiles cassées.

Une masse impressionnante de fiente de pigeon a été ramassée dans les gouttières pour la deuxième année consécutive.

Le coût de l'opération :

1 775,00 € HT



NOUVELLES SIGNALISATIONS

Pour améliorer l'orientation vers nos sites remarquables nous avons installé de nouveaux panneaux de signalisation.



BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE WARTH

Lors de la dernière édition, nous avons évoqué les nombreux travaux de rénovation intérieure de notre chapelle Warth et la mise en place des quatre vitraux.

Le dimanche 15 mai, par une matinée lumineuse et ensoleillée, a eu lieu la bénédiction de la chapelle rénovée.

Présidée par le chanoine Marc Schmitt, vicaire épiscopal, une messe solennelle, concélébrée par notre curé Christophe Lacny et l'ancien curé Pierre Thuet, a réuni de nombreux paroissiens du Pays des Sources.

Sous un chapiteau, en plein air, la cérémonie a été rehaussée par les chants de la chorale Ste-Cécile et environs et son organiste.

À la fin de la messe, plusieurs personnalités ont pris la parole, notamment notre maire, la sénatrice Madame Sabine Drexler et le président du Conseil de Fabrique saluant la rénovation de ce lieu historique et patrimonial, menée de mains de maîtres. (cf. le bilan des travaux dans le précédent bulletin)

Ce fut aussi l'occasion pour les officiels et les responsables de remercier chaleureusement les nombreux donateurs, associations et particuliers, sans oublier les bénévoles locaux et les sponsors.

Un tableau représentant la Chapelle peint par une artiste locale a été offert à la famille Schermesser pour leur dévouement quotidien et sans faille tout au long de l'année.

Au terme de la bénédiction, une bougie à l'effigie de la chapelle Warth a été offerte à chaque paroissien par le conseil de fabrique.

Un apéritif festif à la Batteuse a clos de façon conviviale cet évènement culturel et patrimonial inédit à Winkel.



Hubert Umbrecht

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE



Les travaux se poursuivent au futur groupe scolaire et périscolaire, dans l'enceinte de l'ancienne caserne Robelin, à la sortie de Ferrette vers Sondersdorf.

Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air. Il a brillamment réussi le test intermédiaire d'étanchéité à l'air, obligation pour garantir une bonne isolation thermique.

Seuls les vitrages fixes sont posés. Les ouvrants arriveront dans quelque temps. Ils sont pour l'instant remplacés par des panneaux blancs. Les chapes du rez-de-chaussée sont coulées. L'électricien et le chauffagiste sont à l'œuvre. Les personnels de l'école viennent de choisir les teintes des portes des salles et des placards.

Livraison fin avril

L'entreprise chargée de l'isolation extérieure et de la peinture intérieure est malheureusement défaillante. Elle vient d'être destituée du marché. En attendant que la procédure de marchés publics permette à de nouvelles entreprises d'exécuter ces travaux fin janvier, le bâtiment est entouré d'une bâche de protection provisoire. C'est ce qui lui donne cette couleur orange actuelle. La livraison du bâtiment est prévue fin avril.

En janvier commenceront les aménagements extérieurs qui représentent environ six mois de travail.

La nouvelle école, dans l'enceinte de l'ancienne caserne Robelin, devrait être prête à accueillir les élèves en septembre prochain.

C'est le syndicat intercommunal scolaire du Jura alsacien (SISJA) qui regroupe les communes de Bendorf, Ferrette, Kiffis, Ligsdorf, Lucelle, Sondersdorf et Winkel qui est propriétaire et maître d'ouvrage de cette école.

Jean Zipper

Président du SISJA

ACTUALITÉ DE LA FORÊT COMMUNALE

Du fait de l'élévation des gaz à effets de serre ces dernières décennies, différents scénarios de changement climatique sont annoncés avec un effet sur la végétation forestière. Ces effets sont déjà bien perceptibles comme en témoigne la réaction de notre forêt suite aux canicules de 2018, 2019, 2020 et plus récemment 2022.

Ces coups de chaud, plus intenses, et plus long dans leur durée, mettent les arbres en position de stress hydrique. Fort heureusement, la majorité des arbres arrivent par des stratégies d'adaptation à surmonter les épisodes de températures les plus chaudes entre les rares précipitations estivales.

D'autres ont moins de chance et s'ils ne meurent pas, sont en situation de dépérissement avec la très forte probabilité de sécher et mourir à plus ou moins court terme. Il n'y a donc plus d'autres solutions que de les récolter si la qualité de leur bois est encore valorisable, voire de les laisser sur pied afin de prolonger leur utilité pour la nature et/ou la biodiversité en tant que support pour les oiseaux, les parasites, etc., ou tout simplement en bois mort au sol si c'est le cas, ce qui enrichira les sols par le processus de leur décomposition.



Plantation en petits placeaux



Régénération naturelle

La gestion forestière est donc impactée et doit prendre en compte ces évolutions afin d'anticiper sur le renouvellement des massifs forestiers qui devront être par nos actions d'aujourd'hui plus résistants et plus diversifiés demain.

Une surface d'environ 2 hectares a fait l'objet d'un reboisement par plantation en parcelle 7 (sous l'antenne, en direction de la Neuneich). Les plants sont majoritairement des chênes sessiles et quelques cèdres de l'Atlas, répartis sur la zone en petits placeaux. L'intérêt de cette technique de plantation, est d'apporter deux nouvelles essences forestières présentes en Europe sur des sols comparables, plus résistantes au manque d'eau, pour le moment absente de notre forêt mais compatibles avec les évolutions du climat à moyen terme. Il est évidemment bien difficile d'affirmer de manière certaine que ces essences seraient celles que l'on aurait trouvé dans la nature par son évolution sans intervention,

car pour le moment les scientifiques restent incapables de nous dire avec précision quel scénario de climat futur va s'imposer à nous vu que notre activité continue toujours encore à émettre des gaz à effets de serre.

Toutefois, ces futurs arbres sont plantés en densité faible. Ils s'accompagneront d'une régénération naturelle d'essences qui s'installeront par elles-mêmes entre les placeaux et enrichiront la zone afin d'obtenir une forêt mélangée, plus riche en biodiversité globale. C'est dans le respect de ces conditions, que cette plantation bénéficie d'une aide publique de la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 80 % du montant de 8 147,57 € HT des travaux.

Notre action de sylviculteur est donc d'apporter notre aide à la nature qui elle-même va s'adapter à son évolution, cette fois-ci sur le long terme afin de nous protéger nous les êtres Humains et de laisser aux générations futures une nature qui leur fournira les mêmes ressources dont nous avons pu bénéficier jusqu'alors...



Grégory KUGLER

L'UPE2A, kézako ?

L'école Arcabas de Ferrette a une classe un peu particulière.

C'est une classe ouverte 2 jours par semaine, qui accueille un petit groupe d'élèves (souvent d'autres écoles) pour apprendre le français.

On dit que ces élèves sont allophones, ça veut dire que leur langue maternelle n'est pas le français. À ce jour, il y a 10 élèves qui viennent tous les lundi et les jeudi dans la classe de Monsieur Ammirato. Leurs pays d'origine sont différents, mais ils sont tous motivés pour apprendre le français !



Certains élèves viennent d'autres pays d'Europe comme l'Ukraine, l'Albanie la Suisse ou la Moldavie.



Il y a une élève de notre école qui est venue d'Éthiopie en Afrique. D'autres élèves encore sont venus d'Afghanistan, un pays situé en Asie.

Sortie en forêt et à la Grotte des Nains



Le 10/10/2022, nous sommes allés en forêt et nous avons visité la Grotte des Nains.

ÉCOLE ARCABAS



Des nouvelles de l'école ARCABAS ...

Les élèves ont pu assister à un spectacle intitulé « Noël dans les tuyaux » de la compagnie Planète Mômes. Un spectacle plein de magie et de féerie apprécié par les petits comme les plus grands !



Un concert de chants de Noël a eu lieu dans la cour de l'école.

Les élèves de la maternelle au CM2 ont interprété 8 chants en français et en allemand devant les familles rassemblées pour l'occasion.

À l'issue de ce concert, les spectateurs ont pu partager un moment de convivialité autour de manalas et de chocolat chaud.

Les parents d'élèves de l'école Arcabas ont tenu un stand au marché de la St Nicolas le samedi 3 décembre à l'Espace Robelin.



WEYERLA

Notre Weyerla... Quelle histoire

Le 6 mai 2022 nous avons été destinataires d'un mail de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Grand Est) nous signalant qu'un contrôle de notre site WEYERLA a eu lieu. Il est stipulé que ce site est potentiellement illégal et relève du délit pénal.

Par la suite nous avons été destinataires de deux arrêtés préfectoraux :

- le premier : portant suspension à la commune pour son exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes.
- le second : portant mise en demeure et prescriptions conservatoires

Les prescriptions sont les suivantes :

- Sous 1 mois : empêcher le libre accès au site et poser deux panneaux : l'un indiquant l'interdiction de déposer des déchets de toutes sortes et l'autre interdisant de pénétrer sur le site.
- Sous 3 mois : réaliser un relevé topographique par un géomètre agréé afin de déterminer le volume de déchets stockés.
- Sous 6 mois : réaliser 3 sondages du Weyerla à des endroits précis indiqués sur un plan par la Dreal.

Nous en sommes vraiment désolés mais notre WEYERLA est définitivement clos et pour l'instant nous n'avons aucune autre solution à vous proposer pour le dépôt de gravats.

TARIFS DU BOIS D'AFFOUAGE ET DE CHAUFFAGE POUR L'ANNÉE 2023

Dorénavant la commune décide d'allouer à chaque foyer ayant son domicile principal à Winkel, 10 stères de bois d'affouage au prix de 55 € / stère.

Le bois de chauffage feuillu à 55 € HT / stère. (+TVA de 10 %)

Le résineux à 39 € HT / stère. (+TVA de 10 %)

Le coût de revient du façonnage + la valeur du bois pour un stère varie entre 55 et 60 €.

Le conseil municipal a décidé d'appliquer le tarif le plus bas, cela signifie que la commune ne fait aucun bénéfice sur le bois d'affouage.

LOCATION DE SALLE POLYVALENTE

LA BATTEUSE

Lors de l'année 2022 nous avons effectué 19 locations pratiquement toutes pour des mariages.

Sans compter les locations aux associations qui elles bénéficient d'une location gratuite par an, hors charges. Il y a eu 5 annulations pour cause de Covid.

La location revient à 660 €.

Des arrhes de 100 € sont versés à la réservation et seront ensuite déduits du montant de la facture de location.

Une caution de 1 000 € est versée à la remise des clés.

Les charges sont facturées en supplément.

Il y a possibilité de location de 5 garnitures (tables et bancs) 2,2 × 0,80 m pour l'extérieur à 30 €.



Contact : Madame Monique Blind tel . 06 80 22 96 61 ou adresse mail : monique.blind68@gmail.com

LOCATIONS DU CHALET FUSTE



Durant l'année 2022 notre chalet FUSTE a été loué 34 fois.

Pour une somme totale de : 7 200 €

Nos plus vifs remerciements vont à Mesdames **Monique Blind** et **Martine Froehly** pour leur engagement tout au long de l'année.

UN ALÉA MINIER À WINKEL

Au printemps dernier, l'État a porté à la connaissance de la commune qu'elle était affectée d'un aléa minier (mouvements de terrain) en raison de l'exploitation au XIX^e siècle de mines de fer dans un secteur situé autour des rues de Ferrette et de la Promenade. L'aléa est le croisement entre la possibilité qu'un phénomène se produise et son ampleur.

A Winkel, des études techniques réalisées en 2011 par l'organisme Geoderis à la demande de l'État, ont mené à un zonage spécifique indiquant le niveau de risque de l'aléa minier, c'est-à-dire lorsqu'il peut avoir un impact sur la sécurité des biens et des personnes. Il en ressort qu'une maison du village est concernée par un aléa minier de niveau moyen, six maisons et un bâtiment agricole par un aléa de niveau faible, dix bâtiments par un aléa de niveau faible (sur travaux supposés), c'est-à-dire dans des endroits où l'on suppose qu'il y a eu des mines exploitées.

Une réunion publique d'information a été organisée par la municipalité de Winkel, dans la salle de la batteuse le 23 novembre 2022. Participaient à cette soirée, Mesdames Amel Ghayou, sous-préfète d'Altkirch, Isabelle Vuidart, du bureau d'étude Geoderis, un groupement d'intérêt public (GIP) qui apporte à l'État une assistance et une expertise en matière d'après-mine, Valérie Blanchard, inspectrice de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, (Dreal), Annie Morgenthaler et M. Philippe Gerometta, de la Direction départementale des territoires du Haut-Rhin (DDT).

Avec plusieurs schémas à l'appui Isabelle Vuidart, qui a mené l'étude à Winkel, a expliqué aux habitants les risques encourus, par exemple, le phénomène de débouillage de puits : en profondeur, le remblai d'un ancien puits de mine peut tôt ou tard coulisser dans le départ des galeries et à la surface, un trou peut apparaître.

A Winkel, elle a mentionné les anciens puits Petit-Laurent et Grosschock comme étant les plus profonds et les plus importants. Elle a également parlé du fontis, c'est-à-dire un effondrement localisé du sol en forme d'entonnoir à bords raides, provoqué par l'éboulement progressif des terrains surmontant un vide souterrain.

Devant le scepticisme des auditeurs, qui constatent qu'aucun phénomène de ce genre ne s'est produit en 200 ans, la spécialiste a souligné que ce n'est pas parce qu'il n'y a rien eu jusqu'à présent qu'il n'y aura rien, et a donné plusieurs exemples récents vécus en Lorraine, dans le Gard ou en Bretagne.

Concernant les galeries, elle a précisé que le risque n'était pas le même en fonction de leur profondeur ; il est plus important lorsque celles-ci se situent à moins de 20 mètres de profondeur.

A Winkel l'exploitation du fer s'est faite par puits et par galeries allant d'une profondeur de 20 à 60 m selon les documents d'époque. Interrogée par le public sur la fiabilité de ces documents, elle a affirmé que celle-ci n'était pas à remettre en cause. Ils étaient bien dessinés à l'échelle. Elle a simplement précisé que les derniers plans connus dataient de 1834, soit dix années avant la fermeture de l'exploitation, avec des galeries avérées en rouge et des galeries projetées en bleu et on peut penser que durant la décennie qui a suivi, quelques-unes de celles projetées ont été réalisées.

Un délai qui interroge.

Le délai entre la réalisation de l'étude et le porter à connaissance qui intervient dix ans plus tard a été pointé du doigt par plusieurs habitants, beaucoup ne comprenant pas pourquoi des permis de construire ont continué à être délivrés durant ce laps de temps.

Les conséquences.

Les terrains concernés sont devenus inconstructibles, les maisons existantes ne peuvent plus être surélevées, ni agrandies au-delà de 20 m².

Prise en charge des dédommagements.

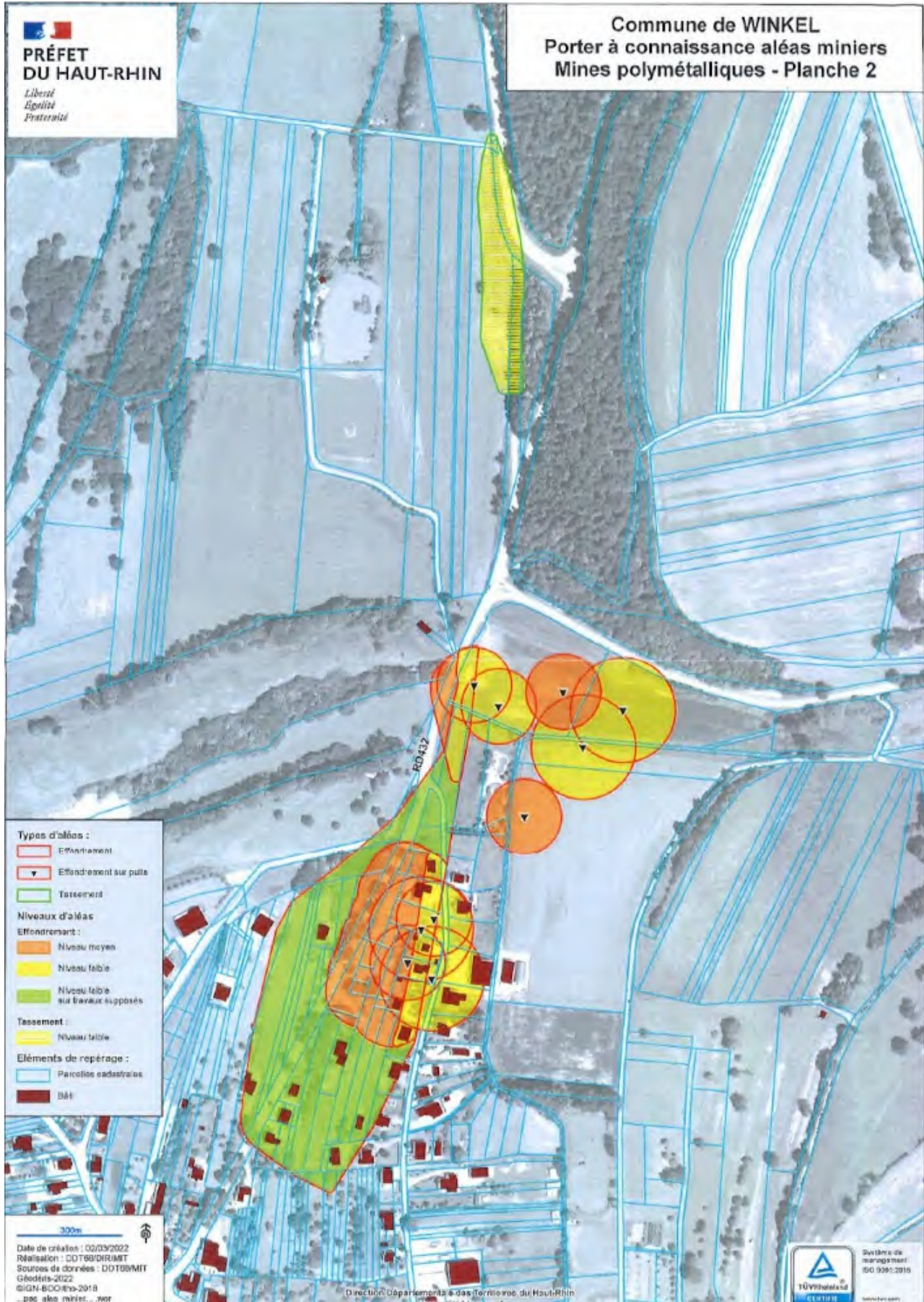
Les travaux de réparation des dégâts se produisant en raison de l'aléa minier sont pris en charge par l'État mais ça s'arrête là ! Aucune autre compensation n'est prévue malgré la dépréciation des biens.

Une certitude à l'issue des débats : il n'y aura pas de sondages supplémentaires, en réalité des forages pour retrouver la trace d'anciennes galeries, ou alors à la charge des propriétaires si ceux-ci souhaitent en faire.

En l'absence d'éléments nouveaux, aucune révision du zonage n'aura lieu.

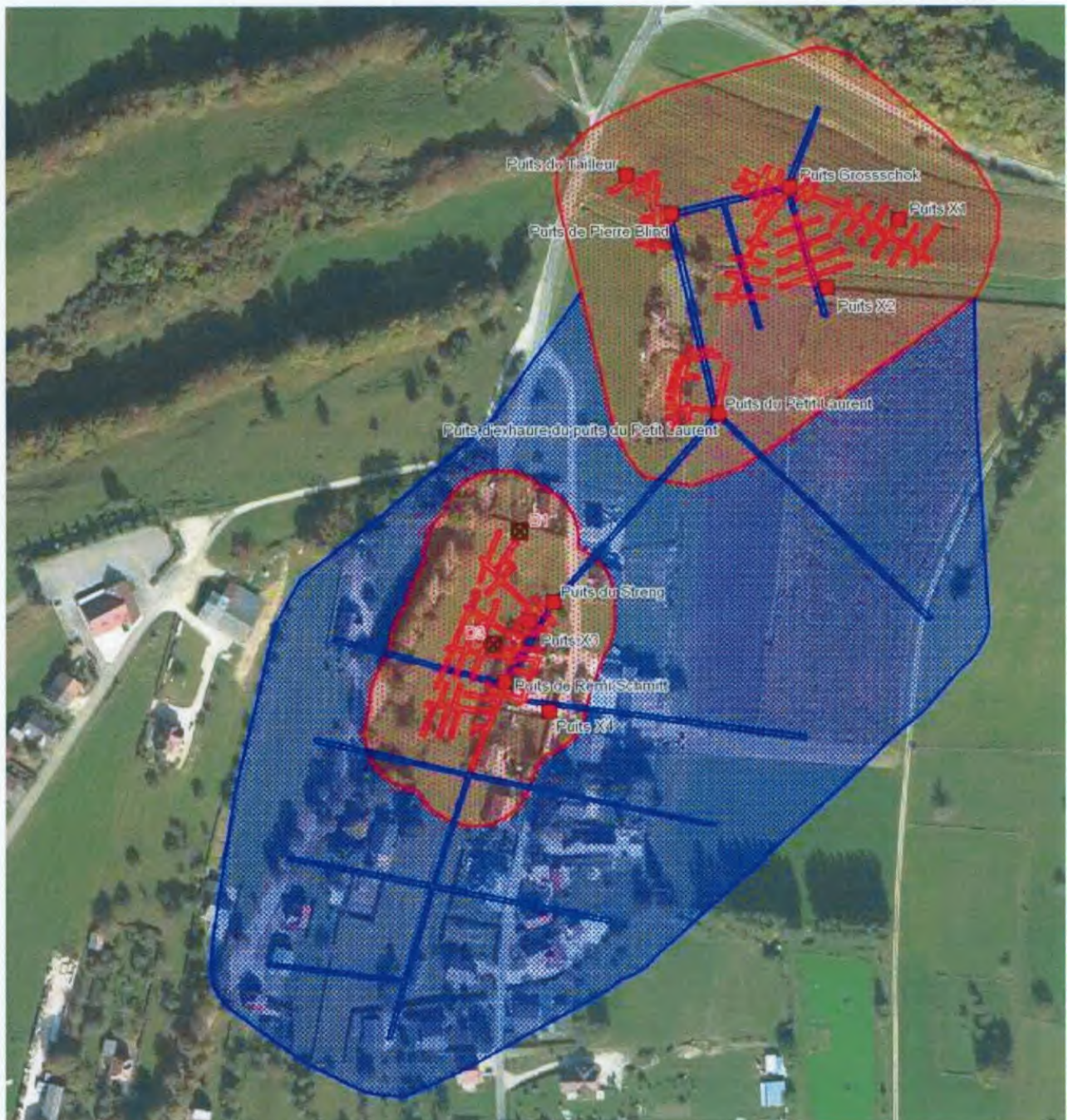
Des sondages privés peuvent éventuellement permettre de le faire évoluer mais conseil a été donné de bien se renseigner en amont sur les données techniques qu'il faudra chercher et déterminer.

Extraits de l'article du journal l'Alsace du 16 décembre 2022. (Noëlle Blind-Gander)



Pour tous renseignements concernant le porter à connaissance sur l'aléa minier (plans), ou adresse des intervenants s'adresser à la mairie.

Extrait de la carte informative



-  Emprise des travaux avérés
-  Emprise des travaux supposés
-  Dépôt minier de surface
-  Puits non visible
-  Désordre minier
-  Galerie avérée
-  Galerie projetée

FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Ils vous permettent d'effectuer les formalités du quotidien auprès des services publics suivants :

- La CAF, caisse d'allocations familiales
- La CPAM, caisse d'assurance maladie (sécurité sociale)
- Pôle emploi
- La Poste
- Les services des impôts et la direction générale des finances publiques
- Les ministères de l'Intérieur et de la Justice
- La CNAV, caisse nationale d'assurance vieillesse
- La MSA, mutualité sociale agricole.

France Services Ferrette

Espace Robelin, 5 rue du colonel Robelin

68 480 Ferrette

Tel : 03 67 24 68 04

Courriel : ferrette@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8 h – 12 h et 13 h – 16 h

Mardi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h

Mercredi : 8 h – 12 h

Jeudi : 9 h – 12 h

Vendredi : 13 h – 17 h



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE WINKEL

Quelques nouvelles de ces dernières années.

Tout d'abord la liste des donateurs méritants pour 2021.

- Présent pour un premier don : Monsieur Bové Michael

Médaille de bronze 1^{er} niveau, 3 dons pour femme et 5 dons pour homme.

- Madame Zaug Laetitia
- Monsieur Fuetterer Alexandre
- Monsieur Fuetterer Manuel

Médaille de bronze 2e niveau, 10 dons pour femme et homme.

- Madame Kempf Irina
- Monsieur Kornmann Rémy

Suite à la pandémie nous avons remis les diplômes et médailles ainsi qu'un présent personnellement à chaque donneur méritant.

Pour ce qui concerne les collectes 2022.

- 11 février 2022 à Winkel, 38 dons
- 28 juillet 2022 à Raedersdorf, 40 dons
- 30 septembre 2022 à Winkel, 31 dons
- 12 décembre 2022 à Ligsdorf, 20 dons

Malheureusement ces dernières années, nous assistons à un net recul des dons, pourtant les besoins sont de plus en plus importants.

Soyez là pour les autres, donnez maintenant, donnez souvent.

En effet, la transfusion sanguine aide à sauver des millions de vies chaque année. Elle peut aider les patients souffrant de maladies potentiellement mortelles à vivre plus longtemps et avec une meilleure qualité de vie, et prend en charge les procédures médicales et chirurgicales complexe.

Elle joue également un rôle essentiel et vital dans les soins maternels et infantiles et lors des interventions d'urgence en cas de catastrophes d'origine humaine ou naturelle.

Lieux et dates de collectes pour l'année 2023.

- Winkel le 10 février 2023
- Ligsdorf le 27 juillet 2023
- Raedersdorf le 29 septembre 2023
- Ligsdorf le 07 décembre 2023

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

Pour le bien-être des patients et du donneur :

- peser 50 kg minimum,
- être en bonne santé,
- éviter l'alcool et le tabac trois heures avant le don.

Les délais :

- 8 semaines entre deux dons de sang,
- 4 semaines entre deux dons de plaquettes,
- 2 semaines entre un don de sang et un don de plasma,
- 2 semaines entre deux dons de plasma.

Le don du sang est autorisé :

- 4 fois par an pour les femmes,
- 6 fois par an pour les hommes,

de 18 à 71 ans moins un jour.

Le don de plasma est autorisé :

- 24 fois maximum sur 12 mois de 18 à 66 ans moins un jour.

Le don de plaquettes est autorisé :

- 12 fois maximum sur 12 mois de 18 à 66 ans moins un jour.

Attention : sur une période de 12 mois, avec une tolérance de 15 jours, le nombre de dons tous types confondus ne peut dépasser 24

Pour être bien pendant le don :

- boire beaucoup d'eau les jours précédents et surtout le jour même (dont 50 cl dans l'heure qui précède le don).
- bien manger avant de donner et éviter toutefois les corps gras.

Le don de sang permet de sauver des vies et il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain.

**Le comité des donneurs de sang de Winkel
vous souhaite une belle et heureuse année 2023**

**GUERRE EN UKRAINE ET ASILE À DES
FAMILLES.**

La famille Futterer Jean-Jacques habitant Winkel a accueilli sept personnes ukrainiennes. La municipalité s'est chargée de rassembler des vêtements pour eux, de collecter des chaussures et des jouets pour les enfants.

Faute de pouvoir leur donner exactement ce qui leur manque, la commune les a soutenus par des bons d'achats au centre Leclerc à hauteur de 500 €. Nous leur avons aussi remis un livre de Winkel.

Entre-temps ils ont déménagé, nous espérons le meilleur pour eux en ces temps difficiles et incertains.

Tous les habits restés sur place ont été remis à Caritas de Ferrette.

L'association des Donneurs de Sang bénévoles a également remis un chèque de 500 € destiné à Caritas Ukraine.

VÉLO CLUB



Fer's Johr 2023, d'Hauptsach esch, bliebet G'sund !
und a propos, ... G'sundheit binander !!!



HAUT – RHIN PROPRE

Une journée de nettoyage et de ramassage de déchets en tout genre a été organisée le samedi 7 mai 2022 dans le cadre de l'opération Haut-Rhin propre.

PLANTES INVASIVES

Une journée d'arrachage et de destruction de plantes invasives a eu lieu le 9 juillet 2022.

Celle qui prolifère le plus chez nous se nomme Balsamine de l'Himalaya ; une belle envahisseuse. Le Séneçon Jacobée commune est aussi présent mais en moindre quantité.

A Winkel nous en avons à plusieurs endroits, jolies par leurs effets de masse mais qui prolifèrent un peu partout.

Une journée d'arrachage avec la participation d'une dizaine de volontaires fut organisée par la commune.

Les plantes ainsi déracinées furent détruites.

L'important c'est d'éliminer les jeunes pousses pour éviter la dissémination des graines.

Cette action sera reconduite d'année en année pour arriver à les éradiquer de notre territoire.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à ces opérations.



Balsamine de l'Himalaya



Séneçon Jacobée commune

OPÉRATION BRIOCHES

Voici la lettre de remerciement du Président de l'APEI, Monsieur Fernand HEINIS.

La solidarité et la générosité de vos administrés ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de « Brioches » au profit des personnes en situation de handicap de l'APEI Sud Alsace.

L'édition 2022 a permis de vendre dans votre commune 98 brioches pour un montant de 500 € dont 10 € de dons.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité des vendeurs bénévoles de votre village. Je souhaite que vous leur transmettiez publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

Au nom des personnes résidentes et usagers de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.

ASSOCIATION MIEUX VIVRE À ST MORAND EHPAD SAINT MORAND ALTKIRCH

Les résidents sont toujours heureux de pouvoir rencontrer des personnes extérieures à leurs domiciles.

Ils aiment participer à tout !

Sortie, manucure, chant, musique, concert, après-midi récréative...

Si vous aussi vous aimez accompagner, aider et rencontrer de nouvelles personnes,

Rejoignez-nous.

Leur sourire, le plaisir partagé seront votre récompense.

Personne à contacter : Delphine CHALLA au 03 89 08 30 07

INCIVILITÉS AU CIMETIÈRE



Les deux bacs installés dans le cimetière sont destinés à recueillir les déchets verts. Or les photos ci-contre montrent que cela n'a pas été respecté. C'est inadmissible !

Si cela devait se reproduire, la municipalité enlèvera les bacs et tous les déchets seront à rapporter chez soi.



MISSION LOCALE



deviens ce
que tu es!

La Mission Locale :
vous aider, c'est notre mission !

L'emploi

- Rédiger vos CV et lettre de motivation
- Préparer vos entretiens
- Postuler aux offres
- Décrocher un contrat

L'orientation

- Choisir votre métier
- Faire des stages
- Construire un projet

La formation

- Trouver votre formation
- Obtenir un financement
- Vous inscrire et vous préparer aux sélections

La vie sociale

- Logement
- Santé
- Handicap
- Gestion du budget
- Aide administrative

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

La Mission Locale est là pour vous, quel que soit votre besoin : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, ...

Les conseillers de la Mission Locale vous rencontrent dans leurs locaux ou en permanence délocalisée et vous proposeront des solutions personnalisées 😊

Nous sommes là pour vous à chaque étape !

La Mission Locale Saint-Louis Altkirch est une association qui fait partie d'un réseau national et qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider dans la recherche d'un emploi ou d'une formation. L'équipe de conseillers aborde également les questions de l'orientation professionnelle et de la vie quotidienne.

La Mission Locale apporte à chaque jeune des réponses adaptées et personnalisées, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés.

La Mission Locale propose également **le contrat engagement jeune** : un parcours de 6 à 12 mois où le jeune bénéficie d'un programme d'activités hebdomadaires et peut percevoir une allocation pouvant aller jusqu'à 520€.

Pour offrir un accompagnement individualisé, les conseillers s'appuient sur **une offre de service dense et variée** allant de la rédaction d'un CV à la découverte de la conduite sur un simulateur en passant par de la médiation animale ! Découvrez notre panel d'activités sur notre site web www.ml-sa.fr dans l'onglet agenda.

Des conseillers font le déplacement près de chez vous, toutes les semaines, venez les rencontrer à : Dannemarie, Ferrette, Folschbourg, Hirsingue, Ranspach-le-bas, Sierentz, Seppois-le-bas, Waldighoffen.

Infos pratiques

Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretien sur RDV à Altkirch et Saint-Louis :

Saint-Louis	Altkirch
5, rue Concorde	39, av du 8 ^{ème} Hussard
Tél : 03 89 08 96 71	
accueil@ml-sa.fr	www.ml-sa.fr

ÉTAT CIVIL 2022



Ils nous ont rejoints :

- DONNELLAN Doreen 54 rue Principale
- LABOUEBE Luce 24 rue Principale
- RINDERLIN Isabelle et Bernd
et leurs enfants Andy et Robin 2 rue Principale
- DIETLIN Jérémy et BETTLE Alexia 3 rue de Lucelle
- PETITJEAN Charline 3A rue des Tilleuls
- HENRY Anne-Christine 3 rue de Lucelle
- VILLEMIN Lionel 17 rue de la Promenade
- CAUMONT Steeve et BROBECK Angélique 9 rue Principale
- SPACK Marie 26 rue Principale
- SCHMITT Jean et Laurene
et leur fille Abigaëlle 18 rue de Ferrette
- MOEGLING Alexandre et GARCIA Elicia 3 rue Principale
- BEDAT Isaline 52 rue Principale
- HERRMANN Maxime 8 rue des Orchidées
- REYMOND Gabriel et WINTENBERGER Virginie
et leurs enfants Yoann, Camellia, Rayan & Sharon 33 rue Principale

Déclarations arrivée / départ

Si vous changez de domicile (arrivée, départ, changement d'adresse dans la Commune), merci de prendre rendez-vous en Mairie dans les meilleurs délais pour le signaler.

En gardant nos fichiers à jour, nous pourrons vous transmettre tout courrier vous concernant ; par exemple : envoi de votre carte électorale, attestation d'inscription sur la liste électorale, inscription de vos enfants dans les écoles, attestation de recensement pour la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), etc.

Mariages :

Ils se sont dit « Oui » en 2022

- ◆ Le 4 juin Emma ABT et Frédéric HUSSER
- ◆ Le 23 juillet Julia JUNG et Stéphane SAPOR
- ◆ Le 13 août Célia ALAFACI et Damien RAPP

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Pacs :

Ils se sont pacsés en 2022

- Le 11 avril

Anne-Christine HENRY et José JOINT

Naissances :



➤ Dénsonne né le 21 décembre 2021

Fils d'Antony LAFERTIN et Precillia HOFFMANN

➤ Gabin né le 05 mars 2022

Fils de Kevin POURRAIN et Céline HERRMANN

➤ Abigaëlle née le 27 juin 2022

Fille de Jean et Laurene SCHMITT

➤ Rosa née le 31 décembre 2022

Fille de Michaël PARLA et Justine HOUSSELSTEIN

Ils nous ont quittés :



Le 27 décembre 2021

GRANDGIRARD Marie née FROEHLI, 88 ans
27 rue Principale

Le 27 janvier 2022

LORENTZ Pierre, 82 ans
4 Rue des Orchidées

Le 12 mars 2022

HEINIS Albert, 85 ans
11 rue de l'Église

Le 17 mars 2022

HEINIS Lucien, 88 ans
4 Rue de la Sablière

Le 15 septembre 2022

HOENNER Marie-Laure née SCHLOESSLEN, 78 ans
16 rue de Ferrette

Le 24 novembre 2022

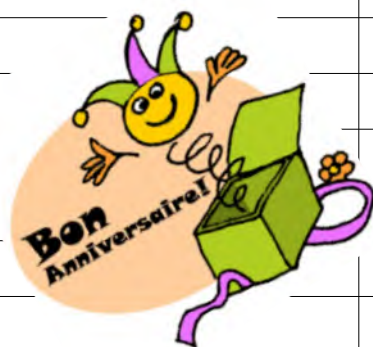
SCHNOEBELEN Antoine, 75 ans
15 rue de Ferrette

Le 05 décembre 2022

DEGERY Eveline née COTTENCEAU, 86 ans
9 rue de l'Église

GRANDS ANNIVERSAIRES 2023

Nom Prénom	Date de naissance	Age
HOENNER Irma	01/12/1928	95
BLIND Blanche	17/02/1932	91
SCHMITT Hélène	16/10/1932	91
BLIND François	03/03/1933	90
BLIND Marcelline	23/11/1933	90
LERCH Rosmarie	13/06/1934	89
HEINIS Georgette	16/07/1935	88
DONNELLAN Doreen	18/11/1935	88
HOENNER Marinette	24/05/1936	87
FROEHLY René	11/08/1936	87
FUETTERER Joseph	15/04/1937	86
BENAMOU Hilde	30/07/1938	85
FROEHLY Alphonse	19/09/1938	85
FUETTERER Jeanine	11/10/1938	85
HATSCH Monique	27/12/1938	85
SAPOR Claude	10/03/1939	84
HOENNER Joseph	13/04/1939	84
SCHMITT Bernard (11 Route de Ferrette)	12/02/1940	83
FROEHLY Jean-Claude	22/04/1940	83
MUNCH Marguerite	23/03/1941	82
MUNCH François	03/08/1941	82
LORENTZ Michel	21/11/1941	82
LORENTZ Laurence	16/06/1943	80
FRAUENFELDER Jeannine	31/07/1943	80
TRENKLE Baerbel	26/08/1943	80
FROEHLY Françoise	13/10/1943	80
FUETTERER Marie-Madeleine	20/11/1943	80



GRANDS ANNIVERSAIRES 2022

Ils ont eu 85 ans en 2022

HEINIS Albert

le 9 février 2022

FUETTERER Joseph

le 15 avril 2022

Elles ont eu 90 ans en 2022

BLIND Blanche

le 17 février 2022

SCHMITT Hélène

le 16 octobre 2022

POÈME

VEGELE IM FRIEHJOHR

Un wu-n im Merz, vrsteckt im Håg
A Vegele gsunge si Lied
Do isch mir mit 'm Friehjohrswind
O d'Liewi gsprunge-n-ins Blüet.

Wu isch dàs Vegele, sàg mr, jetz ?
Isch's denn vom Singe scho mied ?
Doch tief im Harz mir lislig klingt
Noch immer si Friehjohrslied.

L'OISEAU AU PRINTEMPS

Quand en mars, caché dans les bois,
Un oiseau a entonné sa chanson
L'amour avec la brise du printemps
A aussi gonflé mon cœur.

Où a passé, dis-moi, l'oiseau ?
Est-il déjà las de chanter ?
Dans mon cœur cependant résonne
Toujours son chant du printemps.

Georges Zink

